

Prestation	Prix TTC 2023	TVA	Prestataire
Contrôle dans le cadre d'une mutation (<i>Rapport identique à CBF</i>)	210,00 €	10%	ECA
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien - CBF (<i>tous les 6 ans</i>)	140,00 €	10%	ECA
Contrôle de conception du projet de création ou réhabilitation (<i>comprend une visite si nécessaire pour la conception du projet</i>)	75,00 €	10%	ECA
Contrôle de réalisation des travaux (<i>comprend 3 visites : 1 ouverture + 2 pendant la réalisation des travaux</i>)	205,00 €	10%	ECA
Mission de contrôles toilettes sèches seules (zonage AC)			
Contrôles CBF des toilettes sèches seules en zonage AC	105,00 €	10%	ECA
Contrôle de conception	145,00 €	10%	ECA
Contrôle de réalisation	405,00 €	10%	ECA
Visite supplémentaire	105,00 €	10%	ECA
Recherches d'ouvrages	235,00 €	10%	ECA
Analyse complète : MES, DBO5, DCO et éléments azotés	175,00 €	10%	ECA
Pénalités	Montant	Majoration	Fréquence
Majoration en cas de déplacement pour rendez-vous non honoré	105,00 €	100%	Ponctuelle
Pénalité pour obstacle à l'accomplissement du SPANC	130,00 €	200%	Annuelle
Pénalité pour non respect de la procédure (Découverte d'une installation neuve sans CR)	280,00 €	100%	Ponctuelle
Pénalité pour non réalisation des travaux	280,00 €	400%	Annuelle

Prestation	Prix TTC 2023	TVA	Prestataire
Etude de sol et de définition de filière	495,00 €	20%	Géoprotech
Etude de sol	290,00 €	20%	Géoprotech
Définition de filière (conception avant projet)	205,00 €	20%	Géoprotech
Etude de sol et de définition de filière - Options supplémentaires			
Surcote demande d'étude en urgence (<i>étude effectuée hors groupement de commande</i>)	110,00 €	20%	Géoprotech
Etude particulière de dimensionnement (<i>dans le cas d'activités autre que l'habitation : restaurant, chenils,...</i>)	330,00 €	20%	Géoprotech
Etude hydrogéotechnique (<i>si rejet en puit perdu</i>)	650,00 €	20%	Géoprotech
Sondage tractopelle (<i>si étude classique impossible</i>)	800,00 €	20%	Géoprotech

Montant de la TVA	
Habitation achevée depuis plus de 2 ans	10%
Travaux urgents sur habitation achevée depuis moins de 2 ans (salubrité)	10%
Entretien sur habitation achevée depuis moins de 2 ans	20%

Délibération du
31 mars 2023

La CCRC propose à ses usagers des prestations optionnelles d'entretien et d'études de sol et de définition de filière. Ainsi, chaque usager est libre d'y adhérer ou de choisir un autre prestataire de son choix.

La mission de contrôle est quant à elle une mission obligatoire. Son exercice est régie par le règlement de service du SPANC et chaque usager y est soumis.

Nos services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

